

Communiqué de presse

l'ISIFC fête ses 20 ans



Le vendredi 11 et le samedi 12 juin, l'école d'ingénieurs de l'ISIFC, école interne de l'Université de Franche-Comté à Besançon, célèbrera les 20 ans de sa formation spécialisée dans le génie biomédical.

Créée en 2001 au sein de l'Université de Franche-Comté, l'ISIFC (Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté) était partie sur un concept simple : faire dialoguer le monde de la médecine avec celui de la technologie et des industriels. Aujourd'hui, l'ISIFC est reconnue pour la compétence et la polyvalence de ses ingénieurs, que ce soit dans les domaines de la R&D (recherche et développement), de la validation, ou encore des affaires réglementaires et cliniques.

À l'occasion de ces 20 ans, deux événements mettront à l'honneur l'histoire et le parcours de l'école d'ingénieurs depuis son ouverture en 2001. Le premier se déroulera le vendredi 11 juin à 17h30 au sein de l'amphi A de l'UFR Sciences et Techniques de Besançon, vous êtes bien entendu convié(e). Il s'agira d'une conférence à destination des partenaires et des membres internes de l'ISIFC conduite par M. Arnaud Runge, major de la première promotion de l'école. Fort de son expérience en tant qu'ingénieur biomédical au sein de l'agence spatiale européenne, il abordera le sujet des dispositifs médicaux dans l'espace. Ce temps officiel initiera la célébration de l'anniversaire de l'école et présentera également une rétrospective depuis sa création. Le second événement sera quant à lui ouvert à tous. Son objectif sera de promouvoir et présenter la formation dans sa globalité. Il prendra la forme d'une présentation digitale en raison de la crise sanitaire actuelle. Sa présence numérique se fera à travers le lancement d'une visite virtuelle et d'une émission live sur YouTube, le samedi 12 juin.



ISIFC Génie Biomédical

Contact : Lise GARNIER & Valentin YALLO - lise.garnier1@gmail.com

Superviseur du projet : Steeven FLORES - steeven.flores@univ-fcomte.fr

Site internet : isifc.univ-fcomte.fr